



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2023

Date de la convocation : 14 Mars 2023

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 09

Conseillers votants : 09

**Etaient présents** : Francis BOIZUMAULT, Christian PERTUS, Francine CHENU, Laurence BERNARD, Frédéric BOISSINOT, Caroline GERVIER, Sonia BLIECK, Jean-Pierre SEGUIN, Sandrine MARTIN

**Etaient absents excusés** : Alain GUESDON, Jean Marc THUAU.

**Etai(ent) excusé(s) avec pouvoirs** : Néant

**A été nommée secrétaire de séance** : Laurence BERNARD

L'An Deux mil vingt-trois et le vingt du mois de mars à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de ANNEPONT, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis BOIZUMAULT.

Quorum atteint

### **Ordre du jour :**

- Délibération sur la demande de subvention au Département pour l'effacement des réseaux téléphoniques
- Examen des dépenses 2022 et préparation du budget 2023
- Programme des travaux de voirie à réaliser en 2023 : choix de l'entreprise
- Choix des travaux à réaliser sur le bâtiment jouxtant les logements communaux 2 Domaine du Moulin
- Questions diverses

### **Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022**

Monsieur le Maire soumet à approbation le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022. Après lecture, il n'y a pas eu d'observations. Ce dernier est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

### **Délibération D 2023 03 20 01: Demande de subvention au Département pour l'effacement des réseaux téléphoniques**

#### **NOMBRE DE MEMBRES**

**Afférents au conseil : 11**

**En exercice : 11**

**Présents : 09**

**Votants : 09**

#### **DATE DE CONVOCATION :**

**14/03/2023**

#### **Nombre de suffrages exprimés :**

**Pour : 09**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars à 20 H 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOIZUMAULT Francis, Maire.

**PRESENTS** : M. BOIZUMAULT Francis, M. PERTUS Christian, Mme CHENU Francine, Mme MARTIN Sandrine, M. BOISSINOT Frédéric, Mme BLIECK Sonia, M. SEGUIN Jean-Pierre, Mme GERVIER Caroline, Mme BERNARD Laurence.

**ABSENTS EXCUSES** : M. THUAU Jean-Marc, M. GUESDON Alain.

Mme BERNARD Laurence a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les travaux d'enfouissement des réseaux téléphoniques sont terminés aux lieux-dits « Beaulieu », « La Gravette », « Le Vivrot », « La Forêt », « Les Guindets », « Regnier », « La Vignollerie », « Le Petit Moulin », « Le Grand Moulin », « Chez Merlet », « Chez Peton » pour un coût total HT de 111 382,07€ (133 089,86€ TTC).

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention du Département au taux de 45%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De solliciter une subvention auprès du Département pour les travaux d'effacement des réseaux téléphoniques aux lieux-dits énoncés ci-dessus.
- D'adopter le plan de financement joint en annexe.

Annexe à la délibération N°D2023032001 du 20 MARS 2023

## PLAN DE FINANCEMENT

### ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES

Aux lieux-dits : Beaulieu-La Gravette-Le Vivrot-La Forêt-Les Guindets- Regnier- La Vignollerie- Le Petit Moulin- Le Grand Moulin-Chez Merlet-Chez Peton

|   |              |
|---|--------------|
| - Coût total HT de l'opération réalisée.....                | 111 382,07 € |
| - Subvention du Département sollicitée au taux de 45% ..... | 50 121,93 €  |
| - Solde autofinancement .....                               | 61 260,14 €  |

### Examen des dépenses 2022 et préparation du budget 2023

Monsieur le Maire explique au conseil municipal les chiffres de chaque chapitre du budget 2022 en fonctionnement et investissement concernant les dépenses réalisées et propose des variations à effectuer pour préparer le budget 2023.

Le conseil municipal se positionne sur plusieurs points afin de faciliter la présentation et le vote du budget 2023.

### Programme de travaux de voirie à réaliser en 2023 : choix de l'entreprise

Monsieur le Maire rappelle au conseil les différents travaux à réaliser comme cela avait été convenu à une précédente réunion :

- Chemin de Chez Jeanpin
- Chemin du Vivrot
- Lotissement Les Gachignards : voirie et place
- Lotissement La Cigogne : voirie et trottoirs

Monsieur le Maire explique que deux entreprises ont répondu à notre demande :

- La société LOULAYSIENNE pour un montant de 35 174,52 €.
- SAS MARCHAND pour un montant de 46 192,86 €.

Après explications des différences entre ces 2 devis, le conseil municipal opte à l'unanimité pour le devis de la société LOULAYSIENNE.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de mener ce projet.

## Choix des travaux à réaliser sur le bâtiment jouxtant les logements communaux 2 Domaine du Moulin

Suite à l'acquisition par la commune des bâtiments jouxtant les logements communaux, une réflexion a été engagée afin de savoir quelle serait la destination de ces locaux.

Comme convenu lors d'une précédente réunion, Monsieur le Maire a demandé à la SEMDAS de présenter un projet ainsi que son chiffrage.

Après explications, il ressort de ce projet, la possibilité de réaliser un logement à destination de location associé à un atelier communal.

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal 2 options :

- Soit réaliser l'ensemble du projet.
- Soit mettre le bâtiment en sécurité c'est-à-dire « hors d'eau, hors d'air ».

Le chiffrage de la SEMDAS est estimé à environ 360 000 € pour l'ensemble de l'opération.

En tenant compte des subventions et d'un loyer à percevoir, il resterait à la charge de la commune environ 180 000 €.

Monsieur le Maire demande au conseil de s'engager sur une des options.

Compte tenu des différents chiffrages présentés, le conseil municipal, à l'unanimité, estime qu'il est préférable de réaliser l'opération dans sa globalité (logement plus atelier).

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager toutes les procédures nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

## Questions diverses

- L'association « Juicq Loisirs » demande l'autorisation de mettre une signalitique fixe sur certains chemins de notre commune afin de les destiner à des randonnées pédestres /VTT. Tous pour.
- Afin d'éviter que des personnes (lors de randonnées pédestres) traversent des propriétés privées, il sera installé un panneau « Propriété Privée » notamment pour l'accès de « Beaulieu ».
- Monsieur le Maire émet l'idée d'une éventuelle journée pédestre « Randonnées Annepontaises » organisée par la commune.
- Le pique-nique du 14 juillet 2022 a été un succès. Il sera réitéré cette année.
- Question : peut-on avoir accès aux tables et chaises de la salle polyvalente ?  
Réponse : oui si la salle polyvalente n'est pas louée (sous la forme d'un prêt).

La séance est levée à 23 heures 20

**Le Maire,  
Monsieur Francis BOIZUMALT**



**La secrétaire de séance,  
Madame Laurence BERNARD**

